

CHÂTEAU et HÔTEL, n.m.

I. Le château fort et le château de Chambord.

1) Au Moyen Âge, en Occident, le système de la féodalité, hiérarchie de pouvoirs régionaux faiblement centralisés et souvent en guerre les uns contre les autres, engendre la construction de **CHÂTEAUX FORTS**, **FORTERESSES** construites de façon à pouvoir soutenir une guerre de siège et à abriter non seulement le seigneur et sa famille, mais une garnison et tous les services et fournitures nécessaires à la survie d'assiégés. Souvent construit sur une hauteur, il a en son centre une grosse **TOUR** d'habitation à plusieurs étages, avec une grande salle pouvant réunir l'ensemble des résidents.

2) Dans les siècles suivants, moins guerriers, la défense cède la place à l'ornementation et à la plaisance. Le mot **château** désigne alors la vaste habitation d'un roi ou un seigneur, à l'architecture travaillée, souvent avec des tours et des **TOURELLES** ornementales, dans un parc avec jardins et pièces d'eau ou, plus simplement, une grosse et belle habitation, généralement au cœur d'une grande propriété, à la campagne. Les rois de France et divers riches personnages ont fait construire les célèbres *châteaux de la Loire*, dont, par exemple, celui de Chambord. Certains *châteaux* d'une importance exceptionnelle, comme *le château de Versailles*, peuvent être appelés **PALAIS**.

— Dans le Bordelais, la plupart des domaines viticoles renommés contiennent un *château*, qui donne souvent son nom au grand vin qui y est produit : *Château Yquem*.

3) Emplois figurés des mots ci-dessus.

— *Max mène la vie de château* : il vit dans la richesse, sans travailler. - *Max bâtit des châteaux en Espagne* : il fait des projets irréalisables. - *Le Château* (avec majuscule) désigne la résidence du Roi ou du chef de l'État, le Roi lui-même ou encore sa Cour : *les décisions viennent du Château*.

— On appelle aussi *château* toute construction qui en rappelle la forme. Les enfants s'amuse à construire des *châteaux de sable* sur la plage ; on fait un *château de cartes* en empilant des cartes à jouer. - Un *château d'eau* est un grand réservoir d'eau potable pour une commune.

II. Le palais Pitti et l'hôtel de Lauzun.

1) Inspiré du *Palazzo* italien, **palais** désigne l'habitation vaste et luxueuse, généralement en **VILLE** (alors que le **château** est le plus souvent à la **CAMPAGNE**), d'un personnage important et riche, souvent un souverain ou chef d'État. *Les palais des Mille et une nuits*. - *Le palais de la Belle au bois dormant*. - Le musée du Louvre à Paris est un ancien *palais royal*. - *Le palais de l'Élysée* est la **RÉSIDENTIE** du Président de la République.

— Fig. *le Palais* désigne l'ensemble des personnes entourant ce personnage. *Le palais soutient les décisions du souverain*. Dans l'entourage des rois (syn. la **COUR**), il y a souvent des *révolutions de palais* visant à un changement de pouvoir.

2) Un **HÔTEL particulier** est une importante et riche habitation urbaine appartenant à une seule famille. *Le quartier du Marais, à Paris est riche en hôtels anciens*. *L'Hôtel de Bourgogne*, ancienne résidence parisienne des Ducs de Bourgogne, servit de théâtre au XVII^e s. Le chef des domestiques était le *maître d'hôtel*, locution usitée aujourd'hui seulement dans les restaurants.

III. L'Hôtel de Ville et le Palais de Justice.

1) **Hôtel** désigne un vaste **BÂTIMENT ADMINISTRATIF** abritant un service public : *Hôtel de Ville* (syn. **MAIRIE**), *Hôtel de Police*, *de la Monnaie*, *des Postes*, *des Impôts*. - *L'Hôtel des Invalides* à Paris recevait autrefois les soldats blessés. Dans certaines villes, **L'HÔTEL-DIEU** est un **HÔPITAL** de fondation ancienne.

2) **Palais** désigne un vaste bâtiment public, généralement luxueux, abritant des musées : le *Palais de la Découverte*, des institutions de prestige : le *Palais des congrès*, la haute administration : le *Palais du Luxembourg*, siège du Sénat, et en particulier la justice ; chaque ville importante a un *palais de justice* (syn. un **TRIBUNAL**).

IV. L'hôtel des voyageurs.

1) En vacances, ou lorsqu'on voyage, on *descend dans un hôtel*, où l'on peut louer à l'**HÔTELLIER** une **CHAMBRE d'hôtel** pour passer une ou plusieurs nuits. Beaucoup d'*hôtels* ont aussi un service de restauration. - Une **AUBERGE**, tenue par un **AUBERGISTE**, établissement de dimensions modestes, et généralement rural, propose la nourriture et parfois quelques chambres à louer. - Il existe de petits *hôtels* bon marché et de *grands hôtels* dont les plus luxueux sont appelés **PALACES**.

palais, palace et *Palatinat* sont issus du latin *palatium*, le (mont) Palatin à Rome où l'empereur Auguste avait fait édifier sa demeure.

— Certaines personnes choisissent d'habiter en permanence dans un *hôtel garni* ou un *hôtel meublé*. Une **PENSION de famille** (vieux) dont les **CLIENTS**, syn. les **HÔTES**, sont les **PENSIONNAIRES** est un hôtel où l'on peut s'assurer le *gîte et le couvert* pour un temps assez long et un prix modeste, comme *la pension Vauquer* dans *le Père Goriot* de Balzac. Les habitués pouvaient y prendre leurs repas en commun, à prix fixe, à la *table d'hôte*.

— Certains particuliers accueillent chez eux des *hôtes payants* dans des *chambres d'hôtes*, en *pension complète* ou en *demi-pension*.

2) Les métiers de l'**HÔTELLERIE** : le **RÉCEPTIONNISTE** accueille les clients, la *femme de CHAMBRE*, s'occupe du nettoyage des chambres, le **BAGAGISTE** s'occupe des bagages des clients, le **CHASSEUR** est un jeune employé chargé de faire les courses et de rendre aux clients de petits services. Mais beaucoup d'hôtels n'ont pas un personnel aussi nombreux et aussi diversifié !

De la même famille étymologique que *hôtel*, voir *hôte* et *hospitalité* dans l'article **RECEVOIR**, et *hôpital* dans l'article **MALADE**.